

donc se tromper que de prétendre infuser l'esprit d'apostolat à la jeunesse sans une participation fréquente à la Très Sainte Eucharistie.

Mais si, connaissant les vertus secrètes de ce Sacrement, sachant, à n'en pas douter, qu'il est Jésus présent, vivant et agissant, Jésus qui n'est resté ici-bas sous la forme eucharistique, que pour faire société de vie avec ses créatures rachetées, que pour les aider à se maintenir, à progresser, à parvenir à la perfection terrestre, on conduit à lui les jeunes âmes, on les met en contact avec lui; nul doute qu'elles ne bénéficient de ces vertus secrètes, qu'elles ne vivent dans toute l'intégrité de la foi, de la pureté, de la charité; qu'elles ne progressent dans les vertus du christianisme; qu'elles ne s'acheminent vers une perfection plus haute, et cela presque sans effort, ou du moins secondées dans leurs efforts par Celui qui s'est fait le compagnon de notre exil, et l'indispensable auxiliaire de notre insuffisance.

N'avais-je donc pas raison de dire, en commençant, que de tous les moyens dont disposent les Prêtres éducateurs pour former une jeunesse chrétienne, vertueuse, vaillante, apostolique, il n'en est pas de plus efficace ni de plus pratique que la sainte Communion? Et n'avons-nous pas le droit de rappeler ici, pour confirmer notre dire, ces belles paroles de saint Denys l'Aréopagite, citées par saint Thomas: *EUCCHARISTIA (est) Sacramentum Sacramentorum, Sanctificatio sanctificationum et nullus potest perfici perfectione hierarchica nisi per divinissimam Eucharistiam?*

* * *

S'il en est ainsi, faudra-t-il que ces principes soient réduits à ne rester qu'une théorie, sans jamais être appliqués dans la plus large mesure possible, si ce n'est à une élite nécessairement rare? Et n'est-ce pas un devoir d'en expérimenter, sans se laisser arrêter par des craintes vaines et une religion damnable, les bienfaisants résultats auprès des collectivités et des masses?

On ne saurait trop mettre en relief ces paroles du Décret *SACRA TRIDENTINA SYNODUS*: "*Communio frequens et quotidiana... OMNIBUS Christi fidelibus cujusvis ordinis aut conditionis pateat, ita ut*